

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	22 (1976)
Heft:	9
Rubrik:	L'actualité politique helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Actualité politique helvétique par René Bovey

Comme dans tous les pays occidentaux, l'actualité politique suisse est en veilleuse. La session d'été des Chambres fédérales s'est terminée sans accrocs. Nos députés se sont montrés inquiets pour le sort des finances fédérales. On est entré en plein dans les chiffres rouges et les déficits s'accumulent aussi dans les grandes régies de l'Etat : ne parlent-on pas d'un déficit de 800 millions pour les CFF ? Et les PTT se portent guère mieux, en dépit d'une augmentation sérieuse des taxes postales et téléphoniques... combinée curieusement avec une diminution sensible des prestations serait-ce ce qu'on appelle le progrès : exiger plus et offrir moins ?

Défense nationale

La situation précaire des finances publiques a incité plusieurs parlementaires à demander au Conseil fédéral de pratiquer une politique d'économie systématique. C'est vite dit, mais bien difficile à réaliser. Le budget de l'Etat est limité à l'extrême et plus de la moitié de ce qu'il encaisse est redistribuée sous formes de subventions, le reste servant à la défense nationale, à l'exploitation de service divers à l'avantage des citoyens. Ce ne sont donc pas les traitements des fonctionnaires qui vident la caisse fédérale, comme d'aucuns persistent à l'affirmer...

Ce qu'il faudrait d'abord, c'est diminuer les subventions. Mais lesquelles ? Les députés n'arrivent pas à se mettre d'accord, étant tous d'avis que la diminution — ou la suppression — des subventions doit toucher le voisin, mais en aucun cas leurs propres électeurs, ni les branches d'activité dont ils défendent les intérêts, ni le canton qu'ils représentent à Berne ! Multipliez ce raisonnement à la fois par 24 (cantons) et par 244 (parlementaires), et vous arrivez à la conclusion inéluctable que le problème de la diminution des dépenses publiques est insoluble. D'autant que la Suisse est le seul pays du monde où le citoyen fixe lui-même ses impôts. Ce pays est fiscalement ingouvernable.

Il est un domaine pourtant où l'on ne doit plus lésiner sur les crédits et les dépenses : la défense nationale. Pour beaucoup de nos concitoyens — surtout la gauche et les gauchistes — l'armée est le pelé, le galeux d'où nous vient tout le mal. Or, nous en sommes actuellement à la limite de la crédibilité en matière de défense

militaire. Notre armée doit être une armée de dissuasion, et constituer en même temps la preuve que la volonté de faire respecter notre neutralité est effective. Dans le cas d'un nouveau conflit, il faut que le « cas Suisse » des états-majors étrangers reste une opération trop onéreuse en hommes et en moyens matériels. Il faut qu'il soit trop coûteux de s'attaquer à la Suisse, étant donné sa situation géographique et la possibilité qu'elle garde de faire sauter les passages alpins.

Notre armée est actuellement bien équipée. Les jeunes y entrent maintenant volontiers (effet de la récession !), mais on a l'impression que ses dirigeants se sentent gênés aux entournures lorsqu'ils se livrent à des prévisions à long terme à propos du renouvellement de l'armement et de l'acquisition d'armes plus efficaces. Auront-ils les crédits ? Il faut pourtant que cela soit, car personne n'a l'habitude d'économiser à l'extrême s'il s'agit de souscrire une assurance qui couvre réellement les risques possibles.

La sécheresse

Ce n'est pas un thème politique, me direz-vous. Et pourtant ! Certaines régions de Suisse en ont souffert profondément, surtout en Suisse romande et au pied du Jura. Des récoltes sont perdues, d'autres compromises. Il faut abattre du bétail, acheter à prix d'or des fourrages à l'étranger.

Le pays n'est pas resté insensible à la peine de certains de ses habitants. On a vu, en effet, un mouvement de solidarité officiel et privé se développer à mesure que la situation se détériorait. Des paysans et teneurs de montagnes ont « invité » du bétail de plaine à venir brouter des pâtures d'altitude peu touchées par le fléau. Ce qui a décimé un troupeau de plaine qui s'est jeté dans un précipice lors d'un orage de montagne dont il ne connaissait pas la violence !

C'est en plaine pourtant que s'est manifestée une solidarité remarquable. Communes, cantons et Confédération ont mis sur pied une large opération d'entraide pour arroser des champs de céréales et des herbages qui périsaient, sans oublier les plantations d'arbres fruitiers et de vignes. L'armée est intervenue, et des soldats en cours de répétition se sont transformés en arroseurs, avec pompes, tuyaux, camions-citernes. Les organismes de pro-

tection civile ont sorti leur matériel et l'ont mis à l'épreuve. Les arsenaux et dépôts se sont vidés. Et les plans genre ORCA ont fonctionné à satisfaction.

Coût de l'opération pour les sinistrés ? Rien, ou presque rien, si l'on compte ce que les militaires appellent la « subsistance intermédiaire » (autrement dit les « quatre heures » en pays de Vaud) ou les bouteilles largement débouchées.

Geste politique en définitive, qui rappelle que la Confédération dont nous venons de fêter le 685^e anniversaire est bâtie sur un fond de solidarité et d'entraide, en même temps que sur une volonté d'indépendance. « Un pour tous, tous pour un ».

Mais la sécheresse peut aussi venir du cœur, et non seulement des éléments. C'est malheureusement celle dont le peuple suisse a apporté la preuve, au mois de juin dernier, en refusant un prêt de 200 millions à l'IDA, filiale de la Banque mondiale qui, dans l'aide au développement, s'occupe des pays les plus pauvres parmi les pauvres. Elle leur ouvre en effet des « crédits » — et non pas des « dons » — crédits remboursables à intérêt presque symbolique il est vrai, mais remboursables tout de même, pour financer et exécuter des travaux d'infrastructures, spécialement dans le domaine agricole. Notre chère Suisse s'est mal comportée en l'occurrence, et s'est attirée des reproches justifiés.

Il y a pourtant une explication à ce geste mesquin, sinon une excuse. Quel est le gouvernement étranger qui pourrait se voir contraint de soumettre à verdict populaire une telle opération ? Et si un tel problème était posé à un pays étranger pour décision, où aurait-on trouvé une réponse positive ? Voilà pourquoi l'exercice d'une démocratie semi-directe comme la nôtre, avec les possibilités qu'ouvrent les droits d'initiative et de référendum, est d'une extrême complexité et d'un maniement délicat. On va aux urnes, en Suisse, pour un oui et pour un non, c'est le cas de le dire... Nous avons voté, en juin sur ce prêt refusé et sur la loi d'aménagement du territoire (également refusée). Nous voterons en septembre sur le statut constitutionnel de la radio et de la télévision et sur l'éventualité de l'étatisation de l'assurance RC sur les véhicules à moteurs et les cycles. Nous voterons sur les chemins pédestres, sur les dimanches sans voitures, sur les objecteurs de conscience. Quand donc serons-nous appelés à voter sur le sexe des anges... ?

René Bovey.